



CHARTRE RSE EXCO

Destination du document :

Comité directeur pour signature de l'ensemble des cabinets du réseau Exco

En externe pour afficher nos engagements RSE

EN QUOI CONSISTE LA RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES ?

Préambule

1. La définition de la RSE

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) désigne l'ensemble des actions qu'une entreprise entreprend pour prendre en compte les enjeux sociaux, environnementaux et économiques de son activité. Elle implique d'aller au-delà de l'obligation légale et réglementaire pour intégrer la notion de développement durable dans toutes les décisions prises par l'entreprise.

La RSE se traduit par des engagements concrets en matière de respect des droits de l'Homme, de protection de l'environnement, de promotion du développement économique et social et de transparence et d'éthique.

La RSE est devenue un enjeu majeur pour les entreprises, qui y voient un moyen de répondre aux attentes croissantes des parties prenantes (clients, collaborateurs, fournisseurs, actionnaires, etc.) et de contribuer à la construction d'un monde plus durable et plus équitable.

11/10/2023

A series of approximately 15 handwritten signatures in blue ink, arranged horizontally across the bottom of the page. The signatures vary in style and length, representing the members of the Exco network.

2. Les 17 objectifs fixés par l'ONU



3. Les objectifs de la RSE

La RSE vise à intégrer les enjeux économiques, sociaux et environnementaux dans la stratégie de l'entreprise, en adoptant une approche durable et équilibrée.

Les objectifs liés aux trois piliers du développement durable sont les suivants :

1. Objectifs économiques :

- Créer de la valeur ajoutée pour les parties prenantes (collaborateurs, clients, fournisseurs, etc.)
- Assurer la pérennité de l'entreprise à long terme
- Favoriser l'innovation et la croissance économique
- Contribuer au développement économique local

2. Objectifs sociaux :

- Respecter les droits de l'Homme et les normes sociales
- Veiller au bien-être des collaborateurs
- Assurer la santé et la sécurité des collaborateurs
- Favoriser la diversité et l'inclusion au sein de l'entreprise
- Promouvoir la formation professionnelle

11/10/2023

[Handwritten signatures and initials in blue ink]

3. Objectifs environnementaux :

- Réduire l'impact environnemental de l'entreprise
- Favoriser la transition vers une économie bas-carbone
- Préserver la biodiversité et les ressources naturelles
- Encourager la gestion durable des déchets et de l'eau
- Sensibiliser les parties prenantes aux enjeux environnementaux et promouvoir une culture de durabilité.

L'ENGAGEMENT DU RESEAU EXCO ET DE SES MEMBRES

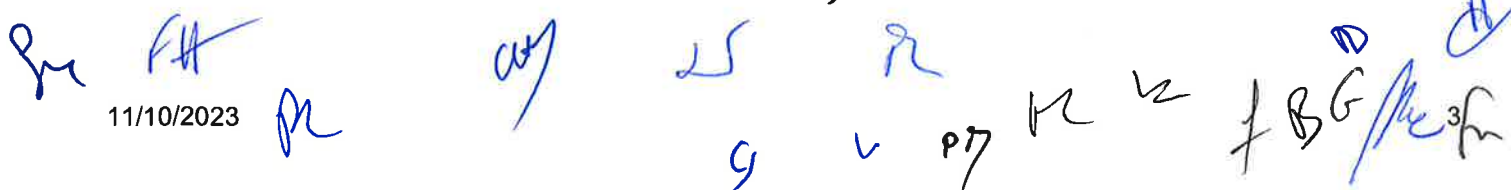
Les cabinets membre du réseau Exco et la gouvernance du réseau s'engagent à respecter les principes de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans toutes leurs activités et à contribuer activement à la construction d'un monde plus durable et plus juste.

Nous, la Gouvernance du réseau Exco, considérons que la RSE est une démarche volontaire et proactive qui implique d'aller au-delà des obligations légales et réglementaires pour prendre en compte les impacts économiques, sociaux et environnementaux de nos activités.

Nos engagements en matière de RSE reposent sur les principes suivants :

- **Respect des droits de l'Homme** : Nous respectons les droits de l'Homme tels qu'ils sont définis par les conventions internationales, notamment ceux relatifs au travail, à la non-discrimination, à la liberté d'association, à la santé et à la sécurité.
- **Respect de l'environnement** : Nous avons pour objectif de minimiser les impacts environnementaux de nos activités et de préserver les ressources naturelles.
- **Engagement social** : Nous sommes attachés à contribuer à l'amélioration de la qualité de vie au travail de nos collaborateurs et à la promotion du développement durable.
- **Engagement économique** : Nous sommes attachés à contribuer au développement économique des territoires dans lesquels nous sommes implantés, tout en respectant les principes de la RSE.
- **Transparence et intégrité** : Nous nous engageons à être transparents dans nos actions et à intégrer les principes de l'éthique et de la responsabilité dans toutes nos activités.

11/10/2023



Partie 1 : Engagement en faveur de l'environnement

Nous nous engageons à minimiser notre impact environnemental en adoptant les pratiques suivantes :

- ✓ Réduire notre consommation d'énergie en optimisant l'utilisation de l'éclairage et de la climatisation, en choisissant des équipements économes en énergie et en sensibilisant nos collaborateurs à l'importance de l'énergie durable.
- ✓ Favoriser la réduction des déchets en limitant l'utilisation de papier, en recyclant nos déchets et en sensibilisant nos collaborateurs à l'importance de la gestion des déchets.
- ✓ Mise en place d'une politique d'achat responsable : en sélectionnant des fournisseurs respectueux des critères de la RSE, équitables et respectueux de l'environnement.
- ✓ Favoriser une pratique du numérique responsable pour réduire l'empreinte sociétale, économique et environnementale du numérique.
- ✓ Promouvoir la mobilité durable en encourageant l'utilisation des transports en commun, du covoiturage, du vélo et de la marche à pied en mettant en place des actions de mobilité (plan de mobilité, challenge sportif...).

Partie 2 : Engagement social

Nous nous engageons à offrir un environnement de travail sûr et équitable, en adoptant les pratiques suivantes :

- ✓ Promouvoir la diversité et l'inclusion en valorisant les différences et en luttant contre toute forme de discrimination.
- ✓ Assurer la sécurité et la santé de nos collaborateurs en respectant les normes de sécurité au travail et en offrant une formation adéquate.
- ✓ Favoriser l'épanouissement professionnel de nos collaborateurs en offrant des formations régulières, des opportunités d'avancement et en encourageant la participation à des projets stimulants.

Partie 3 - Engagement économique

Nous sommes convaincus qu'une entreprise responsable doit non seulement prendre en compte les enjeux sociaux et environnementaux, mais également s'engager activement dans la croissance économique durable. Nous avons un rôle important à jouer dans la création d'emplois, le développement des compétences et l'encouragement de la diversité économique.

Nous nous engageons à contribuer au développement de nos territoires d'implantations, en adoptant les pratiques suivantes :

- ✓ Mise en place d'une politique d'achat responsable : en sélectionnant des fournisseurs locaux, équitables et respectueux de l'environnement.

